

CONDITIONS GÉNÉRALES



En validant l'inscription de votre enfant aux stages externat ou internat, vous adhérez aux conditions générales de l'ADSL.

Vivre une semaine en groupe, est une expérience très enrichissante. Elle nécessite néanmoins la mise en place de certaines règles et ce, afin que nous passions ensemble une excellente semaine de stage !

Respect des règles élémentaires

Le premier jour, lors de la présentation du stage, le responsable explique les règles élémentaires d'organisation et de gestion des activités. Chaque stagiaire s'engage à respecter les consignes générales données par le moniteur.

Limites d'âge

Les limites d'âge définies dans l'intitulé du stage doivent être respectées. Néanmoins, une tolérance de 3 mois est acceptée.

Santé

Les stagiaires doivent être aptes aux différentes pratiques sportives proposées. Les parents sont tenus de nous transmettre toutes les informations nécessaires concernant l'attention à porter à la santé de l'enfant. La fiche médicale ou une note manuscrite doit être remise au responsable du stage s'il est nécessaire d'attirer l'attention du moniteur. Vous pouvez télécharger la fiche médicale sur le site www.adslstages.be

Horaires

L'accueil des stagiaires se fait à partir de 8h le matin et la garderie du soir se termine à 17h30 (sauf indications contraires dans le programme de votre région).

Les parents s'engagent à respecter ces horaires et seront particulièrement attentifs à ne pas dépasser l'heure de la garderie du soir.

Prix des stages

Les prix des stages comprennent l'encadrement, l'assurance, le matériel, la mise à disposition des locaux, les excursions et les transports éventuels.

Aucune réduction n'est consentie en cas d'absence non justifiée par un certificat médical.

Lorsque 3 enfants d'une même famille (3 enfants habitant sous le même toit) participent à une même semaine de stage, nous accordons une réduction de 30 € sur la somme totale. Cette réduction n'est applicable que sur les stages en externat.

Remboursement des stages

Le remboursement d'une partie de stage est consenti en cas de maladie ou d'accident et ce, sur présentation du certificat médical. Le remboursement est forfaitaire.

Présence 1 jour : remboursement de 50% ; présence 2 jours : remboursement de 35 % ; présence de 3 jours : remboursement de 20%. Une absence d'un jour ne fait l'objet d'aucun remboursement.

Assurance

L'ADSL assure les stagiaires contre les risques en accident corporel et contre les risques en responsabilité civile.

Le remboursement de l'assurance est limité au remboursement du coût des soins par référence au tarif de l'INAMI pour la part excédant l'intervention de la mutuelle.

Il existe cependant des plafonds de remboursement, notamment en matière de soins dentaires.

Le bris des lunettes et les vêtements déchirés ou abîmés ne sont pas couverts.

Les conditions générales de notre assurance sont disponibles sur simple demande.

Matériel personnel

Le matériel personnel amené par les enfants sur les stages (vélo, casque, roller, nerf, ...) n'est pas couvert en cas de dommage.

Activités extérieures

En cas d'intempéries, les stages organisés à l'extérieur sont maintenus. Les enfants doivent se munir de vêtements contre la pluie et éventuellement d'une tenue de rechange.

Tenue vestimentaire et matériel

Chaque stagiaire doit se munir d'une tenue adaptée à son stage. Chaussures et tenues sportives sont souhaitées pour les stages de sports. Tablier ou vieux t-shirts pour les stages artistiques.

Pour les stages de vélo et de VTT, les vélos doivent être en parfait état de fonctionnement.

Savoir vivre

Chaque stagiaire s'engage à respecter autrui. Tout acte de violence physique ou verbale et toute moquerie sont proscrits. Chacun s'engage à respecter l'autre et à favoriser l'entraide et la solidarité au sein du groupe. L'ADSL insiste sur les règles de politesse et de savoir-vivre.

Port du casque

Pour tous les stages de vélo, le port du casque est obligatoire.

Pour les plus petits...

Nous demandons que les plus petits de 3 ans soient autonomes sur le plan propreté et ne portent plus de langes.

